

# VIDE-GRENIER DE LA PENTECÔTE

Lundi 25 mai 2026 — Plélo (22)

Organisé par l'AS Plélo

N° d'enregistrement : 182-26-003

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En vous inscrivant, vous déclarez participer à ce vide-grenier en tant que particulier, dans le cadre de la vente ou de l'échange d'objets mobiliers usagés, dans la limite de deux participations par an dans les Côtes-d'Armor (art. L310 du Code du commerce). Le non-respect de cette limite peut entraîner des poursuites pour travail dissimulé (art. L. 324-9 du Code du travail).

**La vente de produits neufs ou de marchandises emballées est strictement interdite.**

## Tarifs

- Réservation et paiement à l'avance (en ligne ou par courrier) : 3 € du mètre
- Paiement sur place : 4 € du mètre

## Modalités de paiement

Trois modes de règlement sont disponibles :

- En ligne via HelloAsso (carte bancaire) - tarif à l'avance 3 €/m
- Par courrier - chèque à l'ordre de l'AS Plélo, à envoyer au : 33 rue des promenades, 22170 Plélo (tarif à l'avance 3 €/m)
- Aux permanences (espèces, chèque ou carte bancaire) - tarif à l'avance 3 €/m
- Sur place le jour J (espèces, chèque ou carte bancaire) - tarif sur place 4 €/m, sous réserve des places disponibles

**⚠ Pas de réservation téléphonique. Les chèques envoyés par courrier doivent être accompagnés du bulletin d'inscription.**

## Pièce d'identité obligatoire

La présentation d'une pièce d'identité en cours de validité est **obligatoire** pour tout exposant le jour de l'événement. Sans pièce d'identité, aucun emplacement ne pourra être attribué.

## Inscriptions et dates limites

- Fin des inscriptions : mercredi 20 mai 2026
- Pour toute demande particulière d'emplacement (riverains notamment), merci d'anticiper avant le 9 mai 2026 (soit lors de la première permanence)

## Attribution des emplacements

- Les emplacements sont attribués dans l'ordre des réservations.
- Le stationnement d'un véhicule sur le stand est possible à partir de 4 mètres réservés, sous réserve des disponibilités.
- La veille de l'événement au plus tard, vous recevrez par e-mail le numéro de votre emplacement ainsi que le plan d'accès.

## Horaires le jour J

- Installation et déchargement des véhicules : entre 6 h et 8 h uniquement.
- Tout emplacement **non occupé avant 8 h 15 sera redistribué.**

## Règles à respecter

- La vente de produits neufs ou de marchandises emballées est strictement interdite (art. L310 du Code du commerce).
- L'exposant s'engage à remporter ses invendus et à laisser son emplacement propre.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de détérioration des objets exposés, qui restent sous la responsabilité de l'exposant.

## Restauration et buvette

Buvette et restauration disponibles sur place (sans commande à l'avance). Prévoyez vos moyens de paiement et un contenant pour ramener votre repas à votre emplacement. Des tables sous chapiteau sont également disponibles.

## Annulation

En cas d'annulation du vide-grenier par l'organisateur, les emplacements réglés seront intégralement remboursés.

---

### Contact et renseignements

Tél. : 07 60 19 63 81 (⚠ pas de réservation téléphonique)

Mail : [as.plelo@yahoo.fr](mailto:as.plelo@yahoo.fr) - Site : [asplelo.fr](http://asplelo.fr)

Permanences au foyer du club - 33 rue des promenades, 22170 Plélo

Samedis 9 et 16 mai 2026, de 10 h à 12 h